



Commission Régionale des Délégués

PROCES – VERBAL n°2 Réunion en Visioconférence

Réunion du :	5 novembre 2024 à 18 h 30
Présidence :	M. Jérôme PESLIER
Présents :	MM. Thierry DEROUET, Alain DURAND, Claude JAUNET, Gabriel GÔ
Excusé :	M. Sylvain VERRON

1. Approbation du PV n°1

- Remerciements aux personnes présentes.
- Approbation du PV N°1.

2. Informations du Président

- La Commission des Délégués est renouvelée dans son intégralité par le CODIR pour la saison 2024/2025.
- Le Président nous informe de la promotion de M. Jean Michel COCHAIS en délégué FFF A'. Félicitations de la Commission.

3. Bilan des Désignations et Accompagnements

Informations de M. Claude JAUNET :

- 286 désignations effectuées fin décembre 2024.
- 32 accompagnements réalisés fin décembre 2024.

La Commission constate :

- Beaucoup trop d'indisponibilités depuis le début de saison (87 indisponibilités).
- Indisponibilités à répétition pour certains délégués, ce qui est contraire à leur engagement.

La Commission rappelle :

- Que les indisponibilités doivent être signalées 2 mois à l'avance en les notifiant sur leur profil et en envoyant un mail à Claude JAUNET et Alain DURAND, responsables des désignations, et Nathalie PERROTEL, assistante administrative de la Commission.
- Que cette organisation est indispensable au bon déroulement des désignations.
- Que tout délégué peut être désigné en dernière minute s'il ne s'est pas mis en indisponibilité.
- Que les délégués doivent regarder leur portail de désignations régulièrement.
- Que les rapports de délégués doivent être transmis à la ligue par le biais de leur messagerie personnelle.
- Que les délégués, à partir du moment où ils franchissent le portail d'un stade, sont en mission officielle, et qu'ils doivent représenter la LFPL avec professionnalisme.
- La Commission décide à l'unanimité que tout délégué ne respectant pas cette organisation, recevra un courrier d'avertissement pouvant aller jusqu'au non-renouvellement en fin de saison.
- Un courrier de rappel va être envoyé à l'ensemble des délégués.
- La Commission rappelle à l'ensemble des délégués qu'ils doivent être vigilants sur leur tenue vestimentaire.

Synthèse désignations 1er semestre 2024

	N3	R1	U19G	U19F	U17	Coupe CDF	Coupe LFPL	Foot entrepris	Futsal	Jeunes	Gambardella
18-août											
25-août	2		1		4						
01-sept	1		3		3						
08-sept		19	1		4						
15-sept			2		3	1					
22-sept	2	13	2	1	4						
29-sept			2	2	2	8				1	
06-oct	1	12	2		5						
13-oct			2	3	2	10				1	
20-oct	1	12	2	2	5						
27-oct						11					
03-nov	1	12	2	1	3						
10-nov	1	12	2	3	4						
17-nov		12	1		4						7
24-nov	1		3		3		3				
01-déc		12	1		4			1	3		
08-déc	1	12	2	3	3				1		
15-déc	1	12									
22-déc									3		
	12	128	28	15	53	30	3	1	7	2	7
	286										

4. Points sur les effectifs

A ce jour : 14 Délégués FFF et 29 Délégués LFPL répartis comme suit :

- Délégués A FFF : 4
- Délégués A' FFF : 2
- Délégués B FFF : 8
- Délégués LFPL N3 : 7
- Délégués LFPL : 13
- Délégués LFPL Nouveaux : 9

5. Rapports

Point par M. Thierry DEROUET

- Les rapports sont dans l'ensemble de très bonne qualité.
- Il est demandé que les rapports soient factuels, sans commentaire sur les différentes situations.
- Il est demandé que les rapports soient aérés, relus avant envoi afin d'éviter les fautes d'orthographe.

La Commission félicite les Délégués pour la rapidité de l'envoi de leur rapport.

M. Claude JAUNET rappelle que les délégués accompagnés doivent envoyer leur rapport à l'accompagnateur, aussitôt l'envoi à la Ligue LFPL effectué.

M. Thierry DEROUET signale la mise en place d'un groupe WHATS APP pour l'ensemble des nouveaux délégués, ce qui permet d'échanger, de parler de problématiques de match.

6. Les Managers

Managers CN3 : M. Claude JAUNET

Managers R1 : MM. Sylvain VERRON et Thierry DEROUET

Managers nouveaux Délégués : M. Thierry DEROUET

7. Candidature

Après entretien avec M. Serge SOTCHE METANG, ancien délégué de l'Île de France, et domicilié dans le District de la Sarthe, la Commission valide sa candidature et la propose au CODIR pour validation.

8. Questions diverses

RAS

Fin de réunion à 20h30.

9. Prochaine réunion

- À fixer

Le Président,
J. PESLIER

Le secrétaire de séance,
C. JAUNET